

Etude de Maître Marco BREITENMOSER

Huissier judiciaire près les tribunaux de Genève
2, rue de la Fontaine - 1204 Genève

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU GENEVE-SERVETTE HOCKEY CLUB ASSOCIATION
TENUE LE 4 SEPTEMBRE 2018 DANS LES LOCAUX DE L'AULA DU BOSSON
90, AVENUE DU BOIS-DE-LA-CHAPELLE
1213 ONEX

L'Assemblée est présidée par Monsieur Oliver RUBLI, Président.

Sont également présents, Madame Jacqueline MOTTARD, Monsieur Alain REICHMUTH, Madame Maude BERSIER, Messieurs Thomas JAMMERS, Alain REYMOND et Jean-Christophe BENOIST, membres du Comité ainsi que cent neuf membres de l'Association.

Monsieur le Président appelle à la fonction de Secrétaire de l'Assemblée Maître Marco BREITENMOSER, Huissier judiciaire aux fins de la tenue du procès-verbal.

Monsieur le Président remercie la présence de Mesdames Sybille BONVIN et Geneviève FROIDEVEAUX du Service des sports de la Ville de Genève ainsi que de Monsieur Jérôme GODEAU de l'Office Cantonal de la Culture et du Sport.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance, message de bienvenue ;
2. Désignation de deux scrutateurs pour les votes de l'Assemblée ;
3. Vote sur le mode de scrutin à bulletins secrets pour les points 7, 10 et 14 de l'Ordre du Jour ;
4. Entérinement des cotisations 2018-2019 présentées lors de l'Assemblée Générale du 13 juin 2018 ;
5. Questions et réponses aux membres sur les difficultés de gouvernance qui leur ont été communiquées ;
6. Demande de modification de l'article 4 des Statuts de l'Association « Affiliation » par l'ajout d'un alinéa 3 dont la teneur serait la suivante :
« 3. Dans les limites de ses Statuts et de la Loi, l'Association agit de manière autonome et indépendante tant dans la détermination et la poursuite de ses propres intérêts que dans l'exercice de ses droits » ;
Demande présentée par Madame Simona TERRANOVA, en sa qualité de représentante légale d'un membre, discussion et vote ;

7. Discussion sur la nécessité pour l'Association d'avoir un Directeur Sportif Indépendant, vote ;
8. Entérinement de la démission du Comité des membres suivants : Madame Maude BERSIER, Messieurs Thomas JAMMERS, Alain REYMOND et Jean-Christophe BENOIST ;
9. Demande de révocation des membres du Comité restants, Monsieur Olivier RUBLI, Madame Jacqueline MOTTARD et Monsieur Alain REICHMUTH formulée par des membres et présenté par leurs représentants légaux Madame Olesya ROTACH, Monsieur André ROTACH, Madame Corinne GERBER, Monsieur Christian MERINO-MACKAY, Monsieur Enoy SANCHEZ-TORRES, Madame Silvia DUSSEX, Madame Emmanuelle MOUNIR, Monsieur Calvin CHUNG, Monsieur Cristin HILL et Monsieur Jean-Pierre FONTANA ;
10. Droit de réponse des membres du Comité, vote ;
11. Présentation du projet « FAMILLE GRENAT » par Messieurs Bruno FRIES et Daniel FUESSLER, représentants légaux de membres ;
12. Présentation d'un projet sportif par Madame Jacqueline MOTTARD et Messieurs Alain REICHMUTH et Olivier RUBLI ;
13. Présentation des candidats à l'élection du Comité ;
14. Election des membres du Comité ;
15. Divers.

La séance est ouverte à 19 heures 55.

Le Président ouvre les débats successivement sur chacun des points à l'ordre du jour.

1. MESSAGE DE BIENVENUE

Le Président souhaite la bienvenue aux membres et personnes présentes et confirme, en sa qualité de Président de l'Association, que Maître BREITENMOSER tiendra le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et informe que seule l'Association paiera la note d'honoraires de Maître BREITENMOSER, aucune autre association ne paiera sa facture.

2. DESIGNATION DE DEUX SCRUTATEURS POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLEE

Monsieur Daniel WIESER et Madame Sylvia DUSSEX sont nommés aux fonctions de scrutateurs.

3. VOTE SUR LE MODE DE SCRUTIN A BULLETIN SECRET POUR LES POINTS 7, 10 & 14 DE L'ORDRE DU JOUR

A l'unanimité l'Assemblée accepte de voter à bulletin secret sur les points indiqués.

4. ENTERINEMENT DES COTISATIONS 2018-2019 PRESENTEES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JUIN 2018

Monsieur le Président rappelle que lors de la précédente assemblée, il avait été fait état des cotisations mais qu'aucune décision n'était intervenue.

Il rappelle également que cela fait quatre ans que les cotisations n'ont pas changé.

A l'unanimité, l'Assemblée accepte de maintenir les cotisations en l'état. Les rabais fratries restent également en vigueur.

5. QUESTIONS ET REPONSES AUX MEMBRES SUR LES DIFFICULTES DE GOUVERNANCE QUI LEUR ONT ETE COMMUNIQUEES

Une personne de l'Assemblée pose une question : « Lors de la dernière Assemblée générale, il avait été question de sommes impayées qui devaient être récupérées. Est-ce quelque chose a été fait en ce sens ? »

Monsieur le Président : « Il y a maintenant un autre comptable qui a été engagé et il est en train de faire le nécessaire pour la facturation et pour les rappels. Il y a beaucoup de cotisations qui n'étaient pas rentrées et cela a justifié beaucoup de rappels. Cela fait un gros « trou » dans les comptes. Certains parents n'ont jamais reçu de facture de cotisations. »

Un membre : « Est-ce que l'on a fait quelque chose par rapport au trou de CHF 40'000.00 ? »

Madame MOTTARD : Non. On a identifié le problème. Au lendemain de l'Assemblée Générale, on a pris contact avec le comptable. Le problème : 1) Il y a des cotisations en retard pour lesquelles des rappels ont été envoyés. 2) Les amendes qui ont été payées à la Ligue par l'Association pour des joueurs et qui doivent être remboursées.

Monsieur JAMMERS fera une réponse par courriel pour clarifier la situation et le comptable désigné est actuellement en train de mettre de l'ordre.

Question d'un membre : « Comment se fait-il qu'en tant que trésorier vous n'ayez jamais fait état du montant des cotisations non encaissées ? »

Intervention d'un autre membre : « Je confirme n'avoir jamais reçu de facture de cotisations. »

Madame MOTTARD veut donner des explications complémentaires ; L'Assemblée générale ne souhaite pas donner suite à cette offre.

6. DEMANDE DE MODIFICATION DE L'ARTICLE 4 DES STATUTS DE L'ASSOCIATION « AFFILIATION » PAR L'AJOUT D'UN ALINEA 3 DONT LA TENEUR SERAIT LA SUIVANTE :
« 3. DANS LES LIMITES DE SES STATUTS ET DE LA LOI, L'ASSOCIATION AGIT DE MANIERE AUTONOME ET INDEPENDANTE TANT DANS SA DETERMINATION ET LA POURSUITE DE SES PROPRES INTERETS QUE DANS L'EXERCICE DE SES DROITS ».

Demande présentée par Madame Simona TERRANOVA, en sa qualité de représentante légale d'un membre, discussion, vote.

Madame TERRANOVA présente sa motion.

Remarque : Monsieur Nathan BERGES, intègre l'assemblée générale à 20 heures 45 en sa qualité de membre.

Monsieur le Président explique également les tenants et les aboutissants de la révision statutaire et qu'il est important d'être indépendant.

Il est ensuite procédé au vote sur la proposition de modifier l'article 4 des statuts de l'Association.

Les résultats du vote sont les suivants :

VOTES	: 41	Oui
	: 63	Non

La proposition est refusée à la majorité par l'Assemblée.

7. DISCUSSION SUR LA NECESSITE POUR L'ASSOCIATION D'AVOIR UN DIRECTEUR SPORTIF INDEPENDANT, VOTE

Monsieur Patrick BURRI raconte son expérience dans le club du HC TROIS-CHENES et Madame MOTTARD défend l'importance d'un Directeur Sportif indépendant.

Monsieur JAMMERS confirme l'engagement de Monsieur NILLY par la majorité du Comité.

Monsieur BURRI pense que l'on mélange les intérêts de GENEVE FUTUR HOCKEY avec l'Association.

VOTES :

NON	64
OUI	46

L'Assemblée refuse à la majorité la proposition d'avoir un directeur sportif indépendant.

8. ENTERINEMENT DE LA DEMISSION DU COMITE DES MEMBRES SUIVANTS : MADAME MAUDE BERSIER, MESSIEURS THOMAS JAMMERS, ALAIN REYMOND ET JEAN-CHRIS-TOPE BENOIST

Madame Maude BERSIER, Messieurs Thomas JAMMERS, Jean-Christophe BENOIST et Alain REYMOND démissionnent en raison de la situation actuelle au sein de l'Association et afin de préserver leur vie privée car ils ne supportent plus de devoir subir ce qu'ils ont vécu.

9. DEMANDE DE REVOCATION DES MEMBRES DU COMITE RESTANT, MONSIEUR OLIVER RUBLI, MADAME JACQUELINE MOTTARD ET MONSIEUR ALAIN REICHMUTH FORMEE PAR LES REPRESENTANTS LEGAUX, Madame Olesya ROTACH, Monsieur André ROTACH, Madame Corinne GERBER, Monsieur Christian MERINO-MACKAY, Monsieur Enoy SANCHEZ-TORRES, Madame Silvia DUSSEX, Madame Emmanuelle MOUNIR, Monsieur Calvin CHUNG, Monsieur Cristin HILL et Monsieur Jean-Pierre FONTA

Monsieur CHUNG indique qu'en raison de ce qui s'est passé, tout le monde doit partir en ce qui concerne le Comité. Un autre membre intervient : Il faut faire table rase pour sauvegarder les intérêts de l'association.

10. DROIT DE REPONSES DES MEMBRES DU COMITE ET VOTE

	Oliver RUBLI	Jacqueline MOTTARD	Alain REICHMUTH
OUI	88	81	87
NON	19	27	19

Les membres du Comité Olivier RUBLI, Jacqueline MOTTARD, Alain REICHMUTH sont révoqués par les membres présents à l'Assemblée.

11. PRESENTATION DU PROJET « FAMILLE GRENAT » PAR MESSIEURS BRUNO FRIES ET DANIEL FUSSLER, REPRESENTANTS LEGAUX DE MEMBRES

Monsieur FUSSLER présente le projet « Famille Grenat » :

Projet alternatif, ayant pour axes principaux

- Priorité à la formation des jeunes
- Reconstruction de la filière junior
- Nouveau comité avec de solides compétences / expérience du milieu associatif
- Bon équilibre entre professionnels et bénévoles

Présentation d'un Comité composé de :

Monsieur José FERNANDES	Président
Monsieur Daniel FUSSLER	Vice-Président
Monsieur Bruno FRIES	Trésorier
Madame Florence FERNANDES	Secrétaire
Madame Valérie TIREFORD	Membre

12. PRESENTATION D'UN PROJET SPORTIF PAR MADAME JACQUELINE MOTTARD ET MESSIEURS ALAIN REICHMUTH ET OLIVER RUBLI

Monsieur Alain REICHMUTH donne connaissance à l'Assemblée du projet sportif élaboré par Madame MOTTARD, Monsieur RUBLI et lui-même.

13. PRESENTATION ET VOTE DES CANDIDATS A L'ELECTION DU COMITE

Il est ensuite procédé aux votes du nouveau Comité sous le contrôle de Mesdames Sybille BONVIN et Geneviève FROIDEVAUX et de Monsieur Jérôme GODEAU.

VOTES

- Madame Valérie TIREFORD	84 voix
- Monsieur José FERNANDES	79 voix
- Madame Florence FERNANDES	79 voix
- Monsieur Bruno FRIES	77 voix
- Monsieur Daniel FUSSLER	73 voix
- Monsieur Eric LEIGLON	34 voix
- Madame Jacqueline MOTTARD	23 voix
- Monsieur Alain REICHMUTH	23 voix
- Monsieur Olivier RUBLI	18 voix

14. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE

Sont élus à la majorité par l'Assemblée :

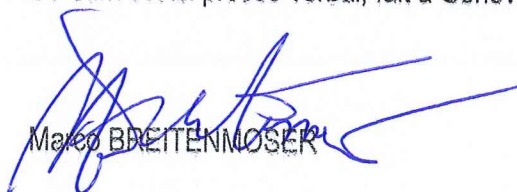
- Madame Valérie TIREFORD	84 voix
- Monsieur José FERNANDES	79 voix
- Madame Florence FERNANDES	79 voix
- Monsieur Bruno FRIES	77 voix
- Monsieur Daniel FUSSLER	73 voix

15. DIVERS

Néant.

La séance est levée à 23 heures 45.

Ce dont est ici procès-verbal, fait à Genève, le 4 septembre 2018


Marco BREITENMOSE